

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
RÉUNION PUBLIQUE DU « RÉSEAU VIVRE LA VILLE » - 31 MAI 2016

Regroupées au sein du Réseau « Vivre la Ville ! », des associations d'habitants de nombreuses villes d'Europe organisent une réunion publique le 31 mai 2016 de 18h30 à 21h30, salle Jean Dame, [17 rue Léopold Bellan](#) à Paris 2ème. (infos sur <http://www.vivre-la-ville.fr/>).

Leur but : développer une coordination afin que la vie nocturne des quartiers prétendus « festifs » respecte les droits fondamentaux des personnes ainsi que le patrimoine des sites qu'elle investit.

Les dérives de la vie nocturne sont certes un fait notoire ; elles ne sont pas pour autant une fatalité. Le Réseau « Vivre la Ville ! » a des propositions pragmatiques et économiquement pérennes pour endiguer ces graves phénomènes de dérégulation sociale : propositions mûrement réfléchies, issues des expériences croisées, des analyses et de l'expertise des associations qui le constituent.

Les élus politiques en charge de nombreuses grandes villes européennes ont installé un climat de compétition internationale de la vie nocturne. C'est pourquoi l'action du Réseau « Vivre la Ville ! » est à la fois d'ordre national et transnational.

La situation atteint un point critique. Un nombre toujours croissant de quartiers sont affectés par de nombreuses dérives : propagation de l'alcoolisme et de la drogue, en particulier chez les jeunes et les très jeunes ; dommages en termes de Santé publique pour les résidents situés au voisinage des lieux et établissements de consommation ; dégradation de l'environnement et des villes, et notamment destruction du patrimoine des cœurs historiques des centres villes. Le coût socio-économique à court et moyen termes est insupportable.

L'application des règles de droit qui devraient permettre de protéger contre ces dérives n'est plus garantie aux citoyens par la puissance publique. Le Réseau « Vivre la Ville ! » alerte solennellement sur le risque avéré et déjà en marche d'une évolution régressive du cadre légal lui-même.

Le lobbying des vendeurs d'alcools et des promoteurs de la « fête à tout prix » a désormais pénétré le cadre institutionnel lui-même. Par exemple une prétendue régulation des nuisances serait déléguée à des acteurs privés dans les quartiers (mimes et autres Pierrots de la nuit aussi inefficaces que coûteux) ; des subventions sont accordées par les élus de grandes villes à des associations qui, sous prétexte d'alibis culturels, incitent de fait à la consommation d'alcool.

De la part des élus et des pouvoirs publics, ne rien faire est coupable. C'est toute une génération de jeunes qui est en partie sacrifiée sur l'autel de lobbyings bien connus. Sur fond de crise économique persistante, il est facile d'exploiter détresse, renoncement et pessimisme ambiant, tout en préservant et même en développant des profits juteux. De surcroît, la posture de consensus mou des autorités publiques nationales et européennes est en contradiction manifeste avec leurs déclarations sur le développement durable. Cette attitude irresponsable, profondément choquante, est de plus en plus perçue et vécue par les populations concernées comme un déni, une régression et un abandon.

Le réseau « Vivre la Ville ! » entreprendra des actions visant une même finalité : selon leurs compétences respectives, les Etats membres et les institutions de l'Union européenne doivent agir dans le sens d'un intérêt général bien compris, avec une détermination et une efficacité réelles.

Contact : 06 75 21 80 34

Le programme détaillé : <http://goo.gl/RCx0xa>

L'affiche : <http://goo.gl/pP9rlp>